

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 février 2009 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt six février deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 février 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :**

Serge GODARD, Alain MARTINET, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Jean-Philippe VALENTIN

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Dominique ADENOT, Odile VIGNAL, Havva ISIK, Nicole BARBIN, Claudine LAFAYE, Louis VIRGOULAY

**Excusé(e)s :**

Carole COURTIAL, Chantal MERCIER-COURTY, Bruno SLAMA

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

Sandrine CLAVIERES

*Monsieur Thierry ORLIAGUET donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER et quitte la séance après la question n°2  
Madame Pascaline BIDOUNG, qui avait donné pouvoir à Monsieur Christophe BERTUCAT, est présente à partir de la question n°5.  
Monsieur René MAYOT, qui avait donné pouvoir à Madame Claudine KHATCHADOURIAN-TECER est présent à partir de la question n°5.*

*Interruption de séance de 21 h 25 à 21 h 45.*

*A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.*

-----  
**Rapport N° 27**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS  
D'ANCIENS COMBATTANTS ET A DIVERSES ASSOCIATIONS**

-----

Les crédits suivants sont disponibles au budget primitif 2009 en vue de l'attribution de subventions de fonctionnement :

- aux associations d'anciens combattants : 2 600 €
- à diverses associations : 5 070 €

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, la répartition suivante pour 2009.

**Anciens combattants :**

Associations	Montants subventions	
	2008	Propositions 2009
Amicale des Anciens Chasseurs à Pied et Alpins	152 €	152 €
Association des Combattants A.C.P.G. – C.A.P.M.	152 €	152 €
Association des Cheminots A.C.C.A.P.	152 €	152 €
Association des Déportés Internés UNADIF	170 €	170 €
Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance – A.N.A.C.R.	152 €	152 €
Association Républicaine des Anciens Combattants – A.R.A.C.	152 €	152 €
Cadets de la Résistance	200 €	200 €
F.N.A.C.A.	152 €	152 €
Mur et Maquis d'Auvergne	152 €	152 €
Souvenir Français	152 €	152 €
U.F.A.C.	152 €	152 €
Association des Combattants Volontaires	152 €	152 €
Mouvement Nationale de Résistance « Les Ardents »	350 €	350 €

**Associations diverses :**

Associations	Montants subventions	
	2008	Propositions 2009
Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples – M.R.A.P.	152 €	152 €
Ligue des Droits de l'Homme	530 €	530 €
Association de Défense des Locataires (Auvergne habitat – La Glacière)	250 €	250 €
Association des Locataires du Rivaly	250 €	250 €
Accueil des Villes Françaises – A.V.F.	780 €	780 €
Association A.G.I.L.E.	1 000 €	1 000 €
Association pour la Promotion des Gitans et des Gens du Voyage en Auvergne – A.P.G.V.A.	460 €	460 €
Association des Locataires Fontaine du Bac	250 €	250 €

## **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 mars 2009

Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY